

Compte rendu du conseil municipal du 13 Avril 2021

Présence : Tous les conseillers sont présents à l'exception de Vincent Barneoud, Marie-Line Baltz, Jérémy Convers tous trios excusés

1 Vote du budget Patrimoine et Culture

Budget fonctionnement

-**Dépenses 4661 euros** : Achat de petits matériels, annonces et insertions, Fêtes et cérémonies.

-**Recettes 3251 euros** (Subvention de la commune 1200 euros + produits des ventes 2051) + 1409 euros résultat reporté= **4661 euros**

Budget Investissement

-**Dépenses 3810 euros** : Acquisition d'objets, fabrication d'objets vendus, droit de logo maison du vigneron, animations

-**Recettes 3810 euros** : Excédent de fonctionnement de 2020

Vote du budget : 7 voix « pour » (unanimité des présents)

2 Vote du budget eau

Budget fonctionnement

-**Dépenses 22067 euros** : 7755 euros dépenses d'exploitation +14313 euros virement à la section d'investissement

-**Recettes 22067 euros** : 12300 euros vente de l'eau + 9768 euros excédent reporté

Budget Investissement

-**Dépenses 15230 euros** : 9413 euros 2° tranche Conit Besson + remboursement d'emprunt 4900 euros + réserve 918 euros (déficit)

-**Recettes 15230 euros** Virement de la section de fonctionnement 14313 euros + réserve 918 euros

Vote du budget : 7 voix « pour » (unanimité des présents)

3 Vote du budget général de la commune

Budget fonctionnement

-**Dépenses 44 3744 euros** : Charges à caractère général 132 330€ +Charges de personnel et frais assimilés 171 390€ +Autres charges de gestion courante 56684€ +Charges financières 6 600€

+Virement à la section d'investissement = 71 240€ + Atténuation de produits 5000 euros + charges exceptionnelles 500 euros

-Recettes 443744 euros : Produits des services, du domaine et ventes 33 800€ + Dotations et participations 82105 € + Autres produits de gestion courante 63702€ + Impôts et taxes 193865€

+Atténuation de charge 200 euros + produits exceptionnel 2000 euros + Résultats reportés 68072

Budget Investissement

Dépenses (Projets 2021) 577018 euros : équipement mairie 11200 euros + signalétique village 9000 euros +aménagement école (fenêtres) 20000 euros + voirie communale 10000 euros (CM + P Abbé Martel) +Aménagement place de l'hermitane 25300 euros + sécurisation traversée village 15000 euros + Remboursement d'emprunts (100000 + 15300) 115300 euros + reste à réaliser 306640 euros + déficit d'investissement 54574 euros

-Recettes 577018 euros

Subventions d'investissement = 6 000€(CM) +Dotation fonds divers et réserves = 83 000€ + Excédents de fonctionnement Capitalisés = 41 619€+ dépôts et cautionnement 1000 euros+ Virement de section fonctionnement = 71 000€ + reste à réaliser (subventions) 320595 euros + emprunt 54574 euros

Une discussion s'est engagée entre Ludovic Erkeder et les autres membres du conseil à propos de la proposition de financer un abri pour le pressoir d'un cout de 7272 euros(5272 euros crédits reportés + 2000 euros proposition nouvelle) .Alexandra Stanus a proposé de mettre ce pressoir dans un lieu ne nécessitant pas les mêmes frais .Il a été répondu par Nathalie Audier et Yves Chiaramella que le déplacement de cet objet était impossible vu son poids .De plus laisser aux intempéries cet objet qui nous a été gracieusement offert conduirait à sa détérioration .Le choix de réaliser l'abri est finalement accepté .

Vote du budget : 7 voix « pour » (unanimité des présents)

4 Vote des taux des taxes

Compte tenu de la diminution des bases pour le foncier Bâti et non Bâti, communiquée par le TPG il est demandé aux membres du conseil d'accepter une augmentation de 1,5% au lieu de 1% comme les années antérieures de façon à maintenir une somme à peu près équivalente au niveau des ressources communales en matière d'impôts et taxes .

7 voix pour l'augmentation de 1,5% des 2 taxes (unanimité des présents)

5 Délibération des subventions 2021

Il a été décidé d'octroyer les subventions suivantes aux associations :

- Comité des fêtes 1000 euros
- Le trait d'Union 350 euros
- La SPA 50 euros
- l'ADMR 250 euros
- LeTelethon 25 euro

6 Délibération pour Participation de la commune à la consultation organisée par le Centre de Gestion des Hautes-Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel

Délibération prise à l'unanimité

7 CCSPVA délibération compétence mobilité.

Prise de la compétence mobilité par la communauté de communes nécessitant l'accord des différents conseils municipaux.

Remollon a voté pour la prise de cette compétence à l'unanimité.

8 Informations compostage

Bertrand Baulet est le guide référent pour le compostage sur la commune. Il explique qu'en 2024 le compostage sera obligatoire. Il expose les 2 possibilités de mise en œuvre :

-Un composteur individuel pour les habitations avec des jardins. Le composteur est une acquisition des particuliers au prix de 15 euros.

-Un composteur à disposition de la population qui sera installé prochainement par la communauté de communes à proximité des containers de déchets près de la place de l'hermitane.

Il fait appel à des personnes relais pour être référentes sur la commune.

9 Questions diverses

-Eventuels projets communs avec différentes communes :

A la question posée par Ludovic Erkeder sur les projets communs avec d'autres communes, Mme le maire a répondu qu'il n'y avait aucune réalisation prévue à ce jour.

-**Fiche SFR** : Bertrand Baulet a présenté la localisation proposée par SFR pour abriter l'armoire dédiée à la fibre. Le choix évoqué est à côté du bâtiment où est implanté Orange .Il est précisé qu'Orange est propriétaire de cette parcelle .

-**Problème des chats** : Rappel sur le fait que la campagne de stérilisation est engagée avec 10 bons pour stérilisation de chates offerts par la fondation Brigitte Bardot et 10 bons de prise en charge partielle de stérilisation de chates par la fondation 30 millions d'amis. Nathalie Audier rappelle l'implication de Mme Mazzega dans la stérilisation des chats puisque cette dernière en a fait stériliser 14 .

Il a été proposé et défendu par Nathalie Audier et Marie-José Achard la création de lieux « stratégiques » éloignés des habitations pour donner à manger aux chats.